

Aspremont  
Castagniers  
Colomars  
Duranus  
Falicon  
La Roquette-sur-Var  
Levens  
Saint-André de la Roche  
Saint-Blaise  
Saint-Martin-du-Var  
Tourrette-Levens  
La Trinité

# Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière - octobre 2008

**Enquête  
sur les besoins  
des personnes âgées**



# Repas à domicile : ils sont unanimes

**Mieux que de grands discours, voici quatre témoignages de personnes qui utilisent le service de repas à domicile créé il y a un an et demi par le Sivom Val de Banquière. Deux femmes, deux hommes. Trois retraités et un actif de trente-cinq ans. Ils y ont fait appel pour des raisons différentes, mais leurs avis convergent sur la qualité des repas et la compétence du personnel.**

## Service de repas à domicile

04 97 00 02 32

### Utile et bon marché

Destiné aux personnes âgées ou dépendantes (handicap durable ou passager, maladie, isolement...), le service de repas à domicile mis en place par le Sivom Val de Banquière cumule les avantages. Et son prix n'est pas le moindre.

Parce qu'il favorise le maintien à domicile, ce service bénéficie en effet d'une abondance d'aides. Même si vous disposez d'une retraite confortable, vous êtes quasiment assuré de recevoir une participation financière de la CRAM. Evidemment, plus vos ressources sont faibles, plus l'aide est importante. Les bénéficiaires de l'aide sociale, versée par le Conseil général ne déboursent ainsi que 1,70 euros pour le repas de midi et la collation du soir.

Pratiquement, vous établissez un contrat avec le service social du Sivom Val de Banquière. Tout y est consigné : si vous désirez avoir vos repas tous les jours de la semaine ou seulement certains jours, si vous suivez un régime alimentaire, et si oui le quel, etc... Il suffit d'un coup de fil pour modifier le contrat d'origine. Deux livreurs, spécialement formés au médico-social, vous apportent les paniers-repas. Pour tout renseignement, contactez le Sivom Val de Banquière au 04 97 00 02 32.



**Yvonne Rode  
Aspremont**

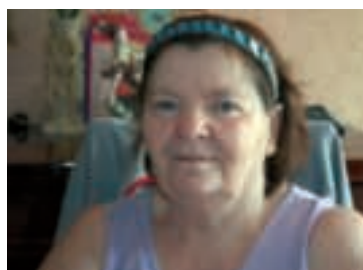
Mme Rode a bien moins que l'âge de ses artères : à 98 ans, cette ancienne coiffeuse monte et descend les escaliers de sa maison de village, vous reçoit avec plaisir et parle avec vivacité. Mais sa vue a baissé et, comme elle dit, "A mon âge, on peut bien arrêter de cuisiner. Parfois mes mains me lachent et je risque de faire tomber une casserole. Les plats que m'apporte Christophe (le jeune livreur) sont toujours d'une fraîcheur exemplaire, le poisson, par exemple, ou les bananes, jamais noires. C'est varié. Je suis vraiment contente. Christophe est attentionné et comme je vis seule, ça me fait une petite visite chaque jour".



**Christian Roux  
Tourrette-Levens**

M. Roux habite une jolie maison à Tourrette-Levens, un petit paradis. A 65 ans, le service de repas à domicile l'a soulagé financière-

ment car sa retraite d'ancien commerçant n'est pas bien lourde. Mais ce n'est pas tout : "Autrefois, je tenais un restaurant à Brazzaville, j'ai toujours aimé cuisiner, mais préparer des repas pour soi seul, ce n'est vraiment pas agréable, on fait toujours trop, et ensuite, on passe des jours à manger la même chose. Les farcis, par exemple, comment imaginer d'en faire une simple portion ? Le service de repas à domicile que m'a indiqué le CCAS de Tourrette-Levens a résolu le problème. Plus de courses, plus de cuisine, je m'occupe à bien d'autres choses. Les repas sont très variés, dans l'ensemble fort bons et appropriés à mon régime - comme je suis diabétique, je dois manger sans sucre. J'habite un peu à l'extérieur du village et Joël - le second livreur - fait un bout de chemin à pied pour m'apporter le repas. On ne manque pas d'échanger deux ou trois mots à chaque fois, c'est sympathique."



**Yveline Ronveaux  
Saint-André de la Roche**

Mme Ronveaux a bien des soucis de santé. Depuis quelque temps, c'est surtout son diabète qui la fait souffrir. Elle doit donc suivre

un régime strict. Disposant de faibles revenus, elle bénéficie de l'aide du Conseil général, ce qui fait qu'elle paie seulement 1,70 euro pour le repas de midi et la collation du soir. "Avant, c'était une société qui me livrait les repas et comme j'habite au 7ème étage, ils ne prenaient pas toujours la peine de monter jusqu'à l'appartement.

Plusieurs fois, ils ont laissé le panier repas au rez-de-chaussée. Christophe, c'est pas pareil : il me les remet en mains propres et prend tous les jours de mes nouvelles. En plus, il porte le même prénom que mon fils".

**Benjamin Landier  
Tourrette-Levens**

A 35 ans, Benjamin Landier est connu dans le monde du triathlon. Un grave accident de moto l'a obligé à recourir pendant deux mois au service de repas à domicile. "Ma mutuelle a pris les frais en charge. Sur la qualité du service, je ne peux faire que des éloges : c'est bon, varié, et comme je suis infirmier à l'hôpital, je sais de quoi je parle. Il est difficile de préparer des repas goûteux avec un petit budget et, croyez-moi, les plats qu'on m'a servis pendant ces deux mois étaient infiniment meilleurs que ce qu'on mange d'ordinaire en restauration collective. Et puis le livreur était vraiment attentif, prenant toujours des informations sur mon état de santé. Si j'avais eu le moindre problème, il aurait averti le service social du Sivom".

# Enquête sur les besoins des personnes âgées



**Le Sivom Val de Banquière et chacune des douze communes membres (Aspremont, Castagniers, Colomars, Duranus, Falicon, La Roquette-sur-Var, Levens, La Trinité, Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var et Tourrette-Levens) souhaitent donner une nouvelle orientation à leur politique sociale pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.**

Afin de recenser les besoins sur le territoire intercommunal et nous permettre de travailler sur les services que vous aimeriez voir développer en priorité, nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire. Merci de le retourner à la mairie de votre commune avant le 30 novembre 2008.

I / UTILISEZ-VOUS UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE ?.....  Oui  Non

(Pour le ménage courant, les courses, la préparation des repas, l'entretien du linge, etc.)

Si oui, par quel organisme est-il géré ?

.....

Combien avez-vous d'heures par semaine ?

.....

Bénéficiez-vous d'une prise en charge (Conseil Général, Caisse de retraite, mutuelle ou autre) ?

.....

.....

Si non, pensez-vous en avoir besoin durant l'année 2009 ?.....  Oui  Non

Seriez-vous intéressé(e) par la mise en place d'un service d'aide à domicile dans votre commune? .....  Oui  Non

II /UTILISEZ-VOUS UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ?.....  Oui  Non

(Pour vous conduire et vous épauler lorsqu'il faut vous déplacer pour vos courses, démarches administratives, rendez-vous médicaux, sorties...)

Si oui, ces déplacements se font-ils

- Uniquement sur la commune ?.....  Oui  Non

- Egalement en dehors de la commune ?.....  Oui  Non



Devez-vous faire une réservation ?.....  Oui  Non

Combien vous coûte ce service ? .....

Si vous n'utilisez pas le service d'accompagnement individualisé, pensez-vous en avoir besoin durant l'année 2009 ? .....  Oui  Non

Seriez-vous intéressé(e) par la mise en place d'un tel service sur votre commune ? .....  Oui  Non

### III /ANIMATION ET PRÉVENTION SANTÉ

1/Utilisez-vous un service d'animation et de prévention santé ? .....  Oui  Non

Si oui, quelles sont les activités proposées et à quelle fréquence ?

.....  
.....  
.....

Seriez-vous intéressé(e) par le développement d'activités comme :

■ la mise en place d'ateliers mémoire.....  Oui  Non

■ la mise en place d'ateliers sur la nutrition et l'équilibre alimentaire.....  Oui  Non

■ la mise en place d'ateliers visant la prévention des chutes.....  Oui  Non

2/ Aidez-vous l'un de vos proches à se maintenir à domicile ?.....  Oui  Non

Si oui, souhaitez-vous être aidé (e) ? .....  Oui  Non

Sous quelle forme?

.....  
.....  
.....

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire à la mairie de votre commune, avant le 30 novembre, en indiquant vos coordonnées :

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE .....

TÉLÉPHONE.....

Suggestions éventuelles

.....  
.....  
.....

Pour toute précision, n'hésitez pas contacter nos services au 04.97.00.02.32



# La Maison des Services Publics devient **Maison du Département**

**C'est fait : depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la Maison des Services Publics du Val de Banquière est devenue Maison du Département (MDD). C'est la sixième du genre, après celles que le Conseil général des Alpes-Maritimes a ouvertes à Roquebillière, Levens Plan-du-Var, Nice, Saint-Martin-Vésubie et Menton. Tout en conservant ses compétences, elle bénéficie aujourd'hui d'un fonctionnement en réseau et d'un partenariat élargi : une promotion méritée pour cet équipement qui, depuis son ouverture en novembre 2002, n'a cessé de donner satisfaction au public et d'engranger les labels de qualité.**



## **Les MDD : un réseau au service du public**

Dans le cadre de la politique de proximité lancée par le gouvernement, le Conseil général des Alpes-Maritimes, sous l'impulsion de son Président, M. Christian Estrosi, député-maire de Nice, s'est engagé dans une démarche de création de « Maison du Département » pour garantir l'amélioration de l'accès aux services publics.

Les usagers ont ainsi accès à divers services tels ceux de la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance

Maladie, du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-André de-la-Roche, la Préfecture (cartes grises et permis de conduire), l'Agence Nationale Pour l'Emploi, l'ASSEDIC Côte d'Azur, la Mission Locale Communautaire CANCA, du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi de Nice, et EDF.

Par ailleurs, un système de liaison visiophonique permet aux usagers d'être en relation avec les services du Conseil général pour avoir des informations ou monter des dossiers de demandes de subventions pour l'accession à la propriété, les énergies renouvela-

bles, la vie scolaire, les personnes handicapées...

Rappelons que les principaux objectifs de ces édifices de proximité sont de délivrer au public, dans un même lieu, la palette la plus complète de services proposés par le Département et ses partenaires dans tous les domaines : social, éducatif, économique, environnement, logement, culturel..., d'instruire et suivre les dossiers déposés par les usagers, de faciliter les démarches administratives et de donner de la lisibilité à l'action publique.

**Maison  
du Département  
Résidence La Laupia  
rez-de-jardin  
2 rue du Ghet  
06730  
St-André de la Roche**

**Heures d'ouverture  
du lundi au vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 00**

**Tel. 04 89 04 30 80**

## **Ce qui change et ce qui demeure**

Que les habitués de l'ancienne Maison des Services Publics se rassurent : Les services offerts par la nouvelle Maison du Département restent inchangés (y compris les duplicatas de permis de conduire et de cartes grises !). Ils vont même s'étoffer. Mieux, le personnel reste en poste : Karine Lemaire et Valérie Doceul continuent d'être vos interlocutrices - simplement elles ne sont plus employées du Sivom mais agents du Conseil général. Par contre, la nouvelle Maison du Département voit son public nettement élargi : émanation du Conseil général, elle déborde dorénavant les frontières du syndicat intercommunal pour s'adresser aux habitants de toutes les communes situées à sa périphérie.

Côté téléphone, le numéro a changé : il faut désormais composer le 04 89 04 30 80 et il est possible de contacter la Maison du Département en adressant vos courriels à l'adresse suivante : [mddstandredelaroche@cg06.fr](mailto:mddstandredelaroche@cg06.fr)

## Sacrés ados



■ Ci-contre : soirée "tapis rouge"

■ Ci-dessous : les jeunes de Falicon à la séance d'entraînement de l'OCC Nice



### Tremplin expression

Grande réussite pour le troisième tremplin expression qui s'est déroulé à Aspremont début juillet. Il y avait, comme toujours de la danse, du théâtre, du chant, de la musique, et des interprètes de talent. La plupart des artistes amateurs étaient jeunes mais les adultes ont fait une percée remarquable sur scène.



Ils ont du tempérament, ça c'est sûr. A la fois enthousiastes et ronchons, à fond dans une activité, puis d'un coup alanguis, plus la pêche, ramolos. Les ados par rapport aux enfants, c'est du sable mouvant. Comme disait la directrice du dernier séjour à Paris : "sur le coup, ils râlent - la Seine n'est pas assez large, le métro ça pue, et il fait trop chaud pour marcher - et puis après, ils vous disent que la journée était géniale et ils ne veulent plus rentrer alors que le matin rien ne pouvait les faire décoller !".

Les ados sont comme ça et autrement encore : solidaires, attentionnés, ayant un sens inné du groupe... Ce public indépendant et réputé difficile échappe évidemment aux activités trop structurées, type centre de loisirs. Ce qu'il veut, c'est de l'impromptu, du "à la carte". Les séjours de vacances organisés par le Sivom répondent donc à sa demande mais, mieux encore, les clubs des jeunes - à l'échelle communale - et les rencontres inter-clubs - à l'échelle intercommunale - qui

leur offrent la possibilité de se retrouver et de faire des sorties tout au long de l'année.

### Les clubs des jeunes

Il y a sur le territoire du Sivom trois clubs des jeunes : un à Saint-André de la Roche, un à Saint-Martin-du-Var et un à Falicon. Leur fonctionnement est assez différent. A Falicon, la maison des jeunes est ouverte entre 16h30 et 19 h00 durant la période scolaire et propose aux collégiens de l'aide aux devoirs et du perfectionnement en anglais. A Saint-André, les jeunes peuvent se retrouver plusieurs fois par semaine et l'équipe d'animation privilégie plutôt la détente. Quant à la salle des jeunes de Saint-Martin-du-Var, elle ne fonctionne que pendant les vacances, période durant laquelle elle organise, comme ses deux consoeurs, une foule d'activités sportives et de loisirs. Disons que chaque structure regroupe une cinquantaine de jeunes qui la fréquentent à leur rythme, c'est-à-dire plus ou moins régulièrement.

### Le goût des autres

Depuis deux ans, les jeunes des différentes structures ont pris le pli de s'inviter à tour de rôle. Cet été par exemple, Saint-André a organisé une course d'orientation au Mont-Macaron, Saint-Martin-du-Var a répliqué par un grand tournoi de tennis/pétanque, tennis/ballon et kickboxing, Falicon a surenchéri avec une soirée "tapis rouge" (ambiance boîte de nuit avec écran géant et service d'ordre maison) et La Trinité s'est joint au groupe en proposant un après-midi piscine au relais international de Cimiez. Qui aurait cru que cette idée, lancée par les équipes d'animation soulèverait autant d'enthousiasme chez les jeunes ? Ils se sont découvert des talents d'organiseurs et mettent un point d'honneur à impressionner favorablement leurs copains. Prochain rendez-vous : la - devenue traditionnelle - soirée Halloween à Falicon.

# L'air du large



## Le Camp de vacances de Peïra Cava

Qu'on se souvienne : autrefois, chaque ville avait sa colonie de vacances, une structure qui lui appartenait, à la mer ou à la montagne, où les enfants de la commune allaient passer un mois d'été, à des conditions tarifaires particulièrement intéressantes. C'étaient les jolies colonies de vacances, telles que Pierre Perret les a immortalisées. Les temps ont bien changé : les vacances ont raccourci comme peau de chagrin et les villes ont généralement vendu leur bâtiment, trop chers à entretenir. Mais depuis trois ans, le Sivom Val de Banquière a adapté le concept aux temps modernes : il loue pour la période estivale une structure qu'il met à la disposition des centres de loisirs et des clubs des jeunes qui se trouvent sur son territoire. Les enfants, encadrés de leurs animateurs habituels, s'y côtoient une

semaine durant, par vagues successives et pour les parents, le prix est tout à fait abordable. Cette année, c'est à Peïra Cava que s'est installé le camp de vacances du Sivom. Très exactement au chalet Albaréa, une structure au top de la qualité d'accueil et du confort. Tout à côté, se trouve un site d'accrobranche, dont les gamins ont amplement profité, un vaste terrain d'évolution pour les jeux collectifs, et des itinéraires de VTT qu'ils ont abondamment sillonnés. En tout, 240 jeunes -enfants et ados - ont ainsi goûté aux joies du plein air.

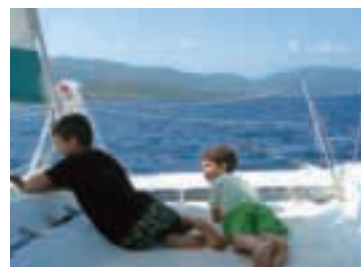
## La Corse et Paris

l'île de Beauté pour les 12-15 ans, la capitale pour les 15-17 ans : tel était le programme de l'été en ce qui concerne les séjours. Comme la Corse est une destination toujours très prisée, le Sivom y avait organisé deux séjours d'une semaine au mois de juillet. Les

83 jeunes qui y ont participé en sont revenus enthousiastes. Plus incertain était le voyage à Paris : les ados allaient-ils supporter une semaine de ville et d'activités culturelles ? Eh bien oui, mais, il faut l'avouer, Disney land leur a été une bonne soupe et ils ont préféré l'ascension de la Tour Eiffel à la visite du Louvre.

■ Ci-dessus, et en bas à gauche : Peïra Cava ou la vraie vie

■ Ci-dessous : mini-croisière en Corse et visite de Montmartre à Paris



## Nouveau : l'accueil du matin pour les enfants de La Trinité

La commune de La Trinité a demandé au Sivom Val de Banquière de mettre en place l'accueil du matin dans l'ensemble de ses écoles - Chênes verts, Victor Asso, La Plana, Denis Delahaye et Le Pelletier. Depuis le mois de septembre, les parents qui travaillent peuvent donc déposer leurs enfants à partir de 7h30. Ceux-ci sont pris en charge par l'équipe d'animation jusqu'au moment où la cloche sonne. Le Sivom a également hérité de l'accueil du soir (entre 16h30 et 18h00, réservé aux enfants de maternelle). Ce service existait déjà, mais il était géré directement par la commune, comme les activités périscolaires de la cantine. Le passage de flambeau s'est fait en douceur. En terme de personnel, cela représente 14 animateurs pour l'accueil du matin et 9 pour l'accueil du soir.



## Les écoles en chantier

■ *Ci-contre* : le futur groupe scolaire d'Aspremont (fin des travaux en juin 2009)

■ *Ci-dessous* : réhabilitation de l'école des Moulins et de l'école du Plan d'Ariou à Tourrette-Levens (fin des travaux en novembre 2008), réhabilitation de l'école Eugénie Erhard à Saint-Martin-du-Var (fin des travaux en novembre 2008)



**A Aspremont, le Sivom Val de Banquière construit un groupe scolaire. A Tourrette-Levens et à Saint-Martin-du-Var, il rénove les façades de trois établissements.**

### Le cas de Tourrette-Levens

Depuis plusieurs années, la commune de Tourrette-Levens délègue au Sivom Val de Banquière le soin de réaliser les travaux qui touchent à ses écoles, sitôt qu'ils atteignent une certaine importance. Cela a commencé par la transformation de l'ancien collège en école maternelle et primaire, chantier qui s'est déroulé en deux tranches successives, entre 2004 et 2006.

Le nouvel établissement a permis de faire face à l'augmentation des effectifs et donne toute satisfaction. Il lui manque pourtant d'être reliée par une passerelle à l'ancienne école qui se trouve tout à côté (projet actuellement à l'étude).

Aujourd'hui, c'est de réhabilitation qu'il s'agit. Soucieuse de moderniser l'ensemble de ses établissements scolaires, la commune a demandé au Sivom de rafraîchir deux petites écoles de quartier : celle des Moulins et celle de Plan d'Ariou.



Commençons par le groupe scolaire d'Aspremont : le chantier avance bon train. A l'heure où vous lirez ces lignes, le bâtiment sera probablement "hors d'eau". Autrement dit la dernière tuile aura été posée. Restera à mettre la construction "hors d'air" en installant portes et fenêtres, ce qui sera fait au début de l'année prochaine. Le groupe scolaire remplacera avantageusement la vieille école de village, devenue trop étroite pour répondre aux besoins de la population.

A Tourrette-Levens et Saint-

Martin du Var, les problèmes d'effectifs ne se posent pas, mais ce dont plusieurs établissements avaient besoin, c'est d'une cure de jouvence. Les communes ont donc chargé le Sivom d'assurer le remplacement des portes, fenêtres et volets, ainsi que le ravalement des façades. A Tourrette-Levens, l'école du Plan d'Ariou arborera sous peu un rouge Massena qui la sortira de l'anonymat tandis qu'à Saint-Martin du-Var, c'est l'ocre jaune qui a été choisi - et la pierre flammée pour les escaliers extérieurs.





# Coup de neuf dans les quartiers



■ Ci-contre : la rue général Tordo, à Tourrette-Levens, aujourd'hui terminée, l'élargissement de la voie d'accès à la mairie de Duranus, en cours.

■ Ci-dessous : travaux d'extension à la crèche de Levens

Ce qui est fait n'est plus à faire : la construction du pont Césaire Aubé à Saint-André de la Roche, la mise en place de la vidéo-surveillance au centre de Saint-Martin du Var et la réfection de la rue du général Tordo à Tourrette-Levens ont été

menés à terme durant l'été. Du coup, le service marchés/travaux du syndicat intercommunal peut se consacrer à d'autres opérations dont beaucoup sont encore à la phase d'étude, comme la réfection des gradins du stade Brocarel à Tourrette-

Levens. Un chantier cependant vient de débuter à Duranus, au grand soulagement de la municipalité : l'élargissement de la voie d'accès à la mairie, dont on se demandait si elle se ferait un jour tant il y a eu de malheureux contretemps sur ce dossier.

## Des locaux pour la petite enfance

Construction et extension d'établissements multi-accueil : dans ce domaine, le Sivom ne chôme pas. Des travaux sont en cours pour agrandir la crèche de Levens. Sa capacité devrait passer de 22 à 26 places, ce qui signifie qu'elle pourra recevoir

une dizaine d'enfants actuellement en liste d'attente. L'extension de deux autres crèches est prévue en 2009 : la Grenouillère, à Saint-André de la Roche et la Barboteuse à Castagniers. La première pourra accueillir dix enfants supplé-

mentaires, la seconde six ou sept. Mais l'opération la plus importante concerne la construction d'une nouvelle crèche à La Trinité, d'une capacité de 45 places, soit une centaine d'enfants. Le bâtiment, ultra moderne, a été conçu selon les principes du développement durable. Le chantier est ainsi phasé : préparation du terrain, confortement du chemin de l'Olivet et déplacement des arbres avant la fin de l'année, fondations au début de l'année 2009.

Enfin, un nouveau projet vient de tomber dans l'escarcelle du Sivom Val de Banquière : la construction d'une 7<sup>e</sup> crèche intercommunale à Tourrette-Levens, sous couvert que la CAF donne son feu vert.



## Le moustique tigre

Il sévit partout, mais plus à Saint-André de la Roche et à La Trinité, comme l'a montré une série de tests effectués par les services du Conseil Général et EID Méditerranée, l'entente interdépartementale pour la démoustication. Normal : la situation en fond de vallée est très propice à la prolifération de l'espèce.

Petit rappel : les larves et les nymphes d'aedes albopictus - nom savant du moustique tigre - se développent dans les eaux stagnantes. Elles n'ont pas besoin de grandes étendues, au contraire : un résidu d'eau dans une assiette ou dans un vieux pneu suffisent à leur bonheur. Ce qu'elles détestent, c'est l'eau en mouvement, type fontaine ou piscine, et ce qui les effraie mortellement, ce sont les poissons rouges. Pensez donc à en mettre dans vos bassins d'irrigation ou d'agrément !.. Autre petit truc : remplissez de sable les coupelles qui se trouvent sous vos pots de fleur : cela empêchera les oeufs de prospérer. Et pensez à le faire quand vous irez fleurir le cimetière, à la Toussaint ou à tout autre moment, car les cimetières sont des lieux de prédilection pour les larves, eu égard au nombre de plantes qui s'y trouvent.

## Et pendant ce temps-là,

**Il s'est passé beaucoup de choses dans les six crèches intercommunales et au sein du Relais assistantes maternelles ces derniers mois. D'abord, il y a eu le printemps, un printemps magnifique pour les enfants qui se sont donnés à fond dans le jardinage et les sorties botaniques grâce au projet monté par l'ensemble de l'équipe éducative. Le couronnement en a été la première fête intercommunale de la petite enfance qui s'est déroulée à Levens le 7 juin. Parallèlement beaucoup d'avancées ont été amorcées en interne, qui s'annoncent déterminantes pour l'avenir. Disons, pour faire court, qu'un grand remue méninges s'est emparé des élus et des responsables administratifs. Cette réflexion débouchera sur une organisation plus performante dont les enfants et les parents seront les premiers bénéficiaires.**



■ Ci-contre : journée de formation du personnel Petite Enfance au siège du Sivom

■ Ci-dessous : première fête intercommunale de la Petite enfance à Levens

### Recrutements

Durant l'été, plusieurs personnes ont été embauchées au sein des crèches intercommunales : un éducateur et une éducatrice de jeunes enfants, une infirmière, cinq auxiliaires de puériculture et deux CAP petite enfance. La plupart de ces embauches sont des remplacements, et nous profitons de l'occasion pour souhaiter bon vent à Jacqueline Adamo-Rossi, qui a quitté la direction de la crèche de Saint-André de la Roche pour celle d'une PMI à Nice, à Nadine Sanchez qui a assuré l'intérim depuis avril, et à Céline Florino, animatrice du RAM, partie vivre en Italie. Le recrutement de Franck Cini à la crèche de Levens (premier homme dans un monde de femmes !) est d'un autre ordre : il vient renforcer l'équipe actuelle afin de faire face à l'extension prochaine de l'établissement (voir rubrique travaux).

Le Sivom Val de Banquière est jeune. Huit ans à peine : une peccadille en regard de l'âge vénérable des communes. Et sa jeunesse le porte évidemment à l'action, tout particulièrement dans le domaine de la Petite Enfance qui est son grand cheval de bataille. Songez qu'après avoir construit la crèche de Levens en 2006, il procède déjà à son extension, tandis que les agrandissements des

crèches de Saint-André de la Roche et de Castagniers sont programmés pour 2009. Songez que l'établissement multi-accueil de la Trinité - une opération d'envergure - va bientôt sortir de terre et que la commune de Tourrette-Levens vient lui de demander d'étudier la création d'une septième crèche intercommunale sur son territoire. Il y a de quoi avoir le palpitant qui s'accélère... Mais

en tant que gestionnaire le Sivom ne peut se laisser déborder et doit constamment avoir une vue d'ensemble de son action, c'est à dire considérer ses réalisations à l'aune de l'intercommunalité.

### Diminuer les listes d'attente

Or, la logique intercommunale ressemble parfois à la théorie



# dans les crèches...

des vases communicants. Axiome n°1 : toute ouverture ou extension d'établissement profite non seulement à la commune où se situe la crèche mais aussi aux communes voisines. Prenons l'exemple de la première crèche intercommunale, celle de Saint-André de la Roche. Elle recevait au début les enfants de Levens, Tourrette-Levens, Falicon et Saint-André. La création d'une crèche à Levens a certes permis de satisfaire les Levensois, mais elle a aussi libéré un certain nombre de places à la crèche de Saint-André, ce dont les habitants des trois autres communes ont aussitôt bénéficié. Le scénario se reproduira à l'identique si la crèche de Tourrette-Levens voit le jour : les 33 familles tourrettanes actuellement en liste d'attente seront comblées, mais aussi les familles faliconnaises et saint-andréennes qui actuellement n'arrivent pas à obtenir une place à la Grenouillère. Et à ce point-là de l'histoire, une précision s'impose : parce qu'il gère aussi le Relais assistantes maternelles, le Sivom garde toujours un œil sur le secteur privé, et c'est au vu des listes d'attente qui existent chez les nounous qu'il s'est déclaré favorable à l'augmentation des places en crèche - en d'autres termes, pas question de désaha-

billier Pierre pour habiller Paul, ni de privilégier une offre éducative au détriment de l'autre : assistantes maternelles et crèches sont des modes de garde complémentaires pour les parents, pas concurrents.

## Offrir aux équipes de bonnes conditions de travail

Côté personnel, il s'agit d'abord de résoudre la question du statut : tous les établissements n'ont pas la même histoire, ce qui crée des différences de fait entre les 86 employés du secteur petite enfance. Ainsi, avant d'être "reprises" par le Sivom, la Barboteuse, à Castagniers, était une crèche associative, tandis que la Galipette, à La Trinité, relevait d'une gestion purement communale.

L'harmonisation du statut, jamais facile à opérer, est en train de se faire progressivement, par le biais de réunions de concertation et grâce au renforcement du service des ressources humaines. La formation professionnelle est un autre axe important. Ainsi, au cours des trois dernières années, l'ensemble du personnel des crèches a suivi auprès d'une équipe de psychologues du CNFPT une formation intitulée "l'observation du jeune enfant", qui s'est

conclue en juillet dernier par une journée de rencontre et de débat au siège du Sivom. Le but poursuivi est que le personnel de tous les établissements disposent d'une même approche éducative, sans que cela gomme l'identité de chaque crèche. D'autres formations sont envisagées telles que "jouer avec les bébés" ou "le temps du repas".

## Améliorer l'action et la réflexion

Impulsé par Vanessa Avenoso, vice-présidente déléguée à la compétence Petite Enfance, un changement est en train de s'opérer dans le fonctionnement intercommunal. Rien de révolutionnaire, mais des adaptations intéressantes : le comité de pilotage du contrat Enfance signé avec la CAF a, par exemple, été subdivisé en quatre groupes de réflexion (personnel, relais assistantes maternelles, finances, perspectives et règles de fonctionnement). L'activité intense qu'y déploient les élus, les directrices de crèches, les responsables du RAM et l'administration du Sivom laisse présager de beaux jours pour les parents, comme la possibilité de pré-inscrire leur enfant dans plusieurs crèches, en donnant leur ordre de préférence.

## La semaine bleue

"Jeunes et vieux, connectez-vous", tel est le thème national de la semaine bleue, qui a lieu cette année du 20 au 26 octobre.

A la crèche de l'Oustalet, on fait de l'"inter-générationnel" depuis longtemps : tous les deux mois, les mamies du club du 3<sup>ème</sup> âge viennent voir les petits de la crèche. Elles leur apportent plein de bonbons et pour elles, on met les petits plats dans les grands : l'atelier pâtisserie du matin débouche en général sur des tartes aux pommes ou des crêpes. Il n'y a plus qu'à préparer le thé et à passer l'après-midi ensemble, ce que tout le monde adore. Et durant la semaine bleue, on en profite pour présenter aux grands-mères les nouveaux bébés.

Le RAM, quant à lui, a décidé de marquer le coup en invitant les papys et les mamies aux permanences qu'il tient durant la semaine bleue à Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens, Saint-Martin-du-Var, Levens et La Trinité. Et l'idée progresse dans les autres crèches intercommunales.



## Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière  
Directeur de publication :  
Honoré Colomas  
Réalisation : Maritée Juge,  
service communication  
Imprimeur : Crouzet  
06340 la Trinité  
Tirage : 15 500 ex.  
N° ISSN : 1959-4577



# Echappées maritimes, par les hauts de La Trinité

**Vous laissez derrière vous l'aéroport, le cap d'Antibes et l'Estérel et vous aboutissez sans effort au-dessus du cap Ferrat, par la magie d'une ancienne voie militaire.**

**Aujourd'hui réservée aux promeneurs, l'itinéraire offre, côté nord, une vue imprenable sur la vallée du Paillon et les sommets des Alpes.**



## L'itinéraire

Rien de plus facile : en voiture, venant de Nice, empruntez la grande Corniche. Moins d'un kilomètre après l'entrée de l'observatoire se trouve le col des quatre chemins. Prenez, à gauche, la "route stratégique" qui se trouve entre la route de Paillos et le chemin du mont Leuze. Au bout de deux kilomètres, elle devient "route du mont Leuze". Encore une centaine de mètres et vous vous

trouvez face à une barrière qui empêche la circulation automobile. Garez-vous, en veillant à ne pas obstruer le passage. Dès lors, la route appartient aux piétons et aux VTT : une belle route sablonneuse, posée sur de hauts murs de soutènement en pierre taillée, comme seuls les militaires savaient en faire. La progression est aisée, quasiment à l'horizontale (suivre les flèches "col d'Eze"). En contrebas défilent la ville de La Trinité et la vallée du

Paillon jusqu'à Berre les Alpes. Au fond, la chaîne du Mercantour et son point culminant, l'Argentera. Face à vous, le fort de la Drète. Au bout de trois kilomètres, nouvelle barrière. Poursuivre sur la petite route goudronnée du Mont Gros jusqu'à atteindre, au niveau de l'hôtel Hermitage, la route de la grande Corniche (Ici nommée des Diables bleus). Traversez-la pour rejoindre, en face, un sentier de terre qui gravit une éminence. Il s'agit du mont Bastide (itinéraire flêché), sur lequel se trouvent les restes d'un castellaras celto-ligure (gros blocs de pierre formant un mur d'enceinte). La vue sur le Cap Ferrat est saisissante. Retour par le même chemin qui réserve une belle échappée sur le dôme blanc de l'observatoire. Compter trois à quatre heures pour la promenade.

## Zone stratégique

Dominant le littoral de San Rémo jusqu'aux confins de l'Estérel et embrassant les préalpes de Grasse jusqu'à Sospel, les monts qui forment la grande corniche sont truffés d'installations militaires. Cela a commencé fort tôt : les Celto-ligures élevèrent un castellaras au mont Bastide vers 200 avant JC, ouvrage que les Romains transformeront ensuite en place-forte (oppidum). Le col des quatre chemins joua quant à lui un petit rôle dans la campagne d'Italie : Massena y bivouaqua avec les troupes impériales (voir, sur place, le monument qui commémore l'évènement). En 1860, le comté de Nice, possession du Piémont est rattaché à la France, mais dix ans plus tard, les Prussiens, qui ont fait alliance avec les états allemands et italiens infligent à la monarchie puis à la république une double défaite. C'est pour contrôler d'éventuelles intrusions par l'armée italienne que la France construisit, entre 1877 et 1898, une série de forts dominant l'arrière-pays et le littoral. Parmi eux les ouvrages de la Drète, de la Rovère et du mont Agel. Les dernières fortifications seront réalisées dans les années 1930.